



16ème législature

Question N° : 17164	De Mme Sophie Blanc (Rassemblement National - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > lieux de privation de liberté	Tête d'analyse > Prison de Perpignan	Analyse > Prison de Perpignan.
Question publiée au JO le : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sophie Blanc interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le manque de personnel de la prison de Perpignan. Les personnels pénitentiaires et représentants syndicaux se sont mobilisés pour interpeller les pouvoirs publics sur leurs inquiétudes et leurs revendications sont légitimes. En effet la prison de Perpignan souffre d'un déficit chronique de 26 surveillants, une vague annoncée de 12 départs en retraite ces deux prochaines années ne sera pas compensée par l'arrivée de 3 nouveaux agents. La ville de Perpignan a été la grande oubliée lors des 3 dernières commissions de mutations avec seulement 4 postes ouverts en 3 ans ! De plus, la surpopulation carcérale au sein du centre pénitentiaire atteint son paroxysme avec un taux d'occupation de 240 % ! Au-delà des dédoublements, ce sont désormais 90 matelas au sol qui sont comptabilisés sur l'ensemble de l'établissement, les prisonniers étant régulièrement regroupés à 3 dans une cellule de 9 m². Il est utile de rappeler la récente condamnation de l'État, pour « traitements inhumains et dégradants dans une prison française », par le tribunal administratif de Montpellier s'appuyant sur un rapport alarmant publié en juin 2023 par la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté qui précisait dans son compte rendu « la prison de Perpignan est la pire que j'ai visitée » ! Devant ces urgences, auxquelles s'ajoutent les violences subies au quotidien et l'augmentation des trafics au sein de l'établissement, elle lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour la prison de Perpignan qui devient une véritable poudrière aussi bien dangereuse pour le personnel pénitentier que pour les détenus.